

Esch, le 29 mars 2021

Point à mettre à l'ordre du jour du conseil communal

Monsieur le Secrétaire général,

Suite à la décision du Collège des Bourgmestre et échevins en date du 19 mars courant, je me permets de vous demander de mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal le point suivant :

-intégration des dossiers de la politique transfrontalière et européenne dans la compétence de la commission consultative « promotion économique et tourisme ».

La nouvelle dénomination de la commission sera « **commission consultative à la promotion économique, du tourisme, de la coopération transfrontalière et européenne** ».

-nomination du coordinateur de la politique transfrontalière et européenne comme expert de ladite commission pour les dossiers cités.

Recevez, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations cordiales.



Dan Codello

Coordinateur de la politique transfrontalière et européenne